

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 7 Février 2023

Le mardi 07.02.2023, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, Mme BRIEZ Dominique, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia, Mme VIDAL Aurélie, LOUGE Monique.

Représentés : Mme AUREL Josie (par Mme MOREL CAYE), Mme D'ANNUNZIO Monique (par M. VIDONI-PERIN), M. XILLO Michel (par Mme IBRES), Mme MANZON Sabine (par Mme BRIEZ), Mme GARCIA Hélène (par M. DELMAS).

Absents : M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : M. LOQUET Pierre.

Délibération n° 02-2023.

Ressources humaines.

Recrutement agents contractuels 2023.

Complément de la délibération créant les postes d'agents contractuels pour l'année 2023.

Dans le cadre de l'article L332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer le poste de contractuel non permanent tel qu'il figure dans le tableau ci-dessous et de recruter l'agent contractuel suivant sur ce même poste :

| <i>Service</i> | <i>Mission</i> | <i>Grade</i> | <i>Nombre d'heures</i> | <i>Durée</i> | <i>IB</i> | <i>CP</i> |
|-------------------------|-----------------------------------|---------------------|------------------------|--------------|--------------------------------------|-----------|
| Service Sport Technique | Entretien installations sportives | 1 Adjoint Technique | 35h hebdo | 11 mois | 367 (Rémunération IB385 IM353) | 10% |

Le Secrétaire,
Pierre LOQUET



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,

